COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
D'ARTHEMIS MUSIQUE – JEUDI 06 NOVEMBRE 2025
à la Ferme à Jazz

Étaient présents :
91 Membres/5Pouvoirs

Invités présents:
Madame Françoise PRUDENT, conseillère municipale, Présidente de la commission Culture de la ville de Bourg en Bresse

Invités excusés :
Monsieur Jean-François DEBAT ,Président de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg et Maire de Bourg en Bresse.
Madame Sylviane CHENE, Maire-adjointe de Bourg en Bresse et vice-Présidente de la Communauté d'agglomération.
Monsieur Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental.
Madame Marie Christine CHAPEL ,Vice-Présidente du Conseil Départemental.
Monsieur Xavier BRETON, Député.

ALLOCUTION DE BIENVENUE ET RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue.
Au nom de votre Conseil d'Administration c'est avec plaisir que j'ouvre cette 29ème ASSEMBLEE GENERALE d'ARTHEMIS MUSIQUE,.

Nous sommes toujours aussi nombreux, actuellement 96 présents ou représentés sur la feuille d'émargement ; cela témoigne de l'intérêt que vous portez à notre association et à son devenir, ce qui fait chaud au cœur.
Bienvenue aux nouveaux choristes.

Nous avons reçu les excuses de Monsieur Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental et de sa collègue Madame Marie Christine CHAPEL vice-présidente du Conseil Départemental ainsi que celles de Monsieur le député Xavier BRETON député.

Je remercie vivement la ville de Bourg en Bresse qui nous met à disposition la salle Marthe Suchel pour nos répétitions et qui est toujours à notre écoute.
Mr le Maire Jean François DEBAT et Madame Sylviane CHENE Maire-adjointe sont excusés.
Nous accueillons avec un réel plaisir au sein de notre assemblée Madame Françoise PRUDENT, conseillère municipale, Présidente de la commission Culture de la ville de Bourg en Bresse.

Merci à Martine et Jean Louis qui nous accueillent à la Ferme, n'hésitez pas à soutenir la Ferme à Jazz en venant assister aux concerts. Vous trouverez les programmes de la saison au coin du bar.
Merci à la Presse qui rend compte de nos nombreuses activités.

Merci encore à nos mécènes toujours généreux et à nos très nombreux sponsors qui nous permettent d'assurer un bon fonctionnement pour notre association, ce soir encore certains d'entre eux viendront partager notre cocktail. Cette année, avec les Petites Notes sera jointe la liste de nos sponsors par métier, n'hésitez pas à signaler que vous chantez à Arthémis Musique lors de vos achats.

Une association n'est rien sans son conseil d'administration que j'aurai le plaisir de vous présenter lors des élections et que je remercie vivement pour l'énergie que chacun déploie afin que tout fonctionne.

Une association c'est une petite entreprise où beaucoup œuvrent afin que tous les rouages fonctionnent ; C'est ainsi que nous devons beaucoup à Michel SAVERET pour toute la partie informatique et gestion du site, Pierre BARILLOT peintre de renom pour ses talents de graphiste. Des choristes non élus sont toujours présents pour nous aider : nos référents pupitres Paul TRICHARD et Tony STEEL, Françoise CLOIX qui gère l'intendance aidée par son conjoint Gilles BATAILLE ainsi que nos trois contrôleurs des comptes, Anna JULLIEN, Pierre JANOD et Pierre HUGEL, Jean Claude LEGLISE avec son véhicule pour transporter nos estrades et Philippe CONRARDY qui nous prête une grange pour stocker nos estrades.

En tant que chef de chœur, Vincent GOVINDIN nous accompagne depuis 10 ans déjà. Au fil de toutes ces années nous avons progressé grâce à lui au niveau du chant et de l'engagement personnel. Comme je le dis souvent il sait par sa présence, sa pédagogie et son savoir rendre les répétitions animées pour nous permettre de donner des concerts de qualité.
« Au fil des années et des répétitions, tu gardes la même énergie et le même enthousiasme pour nous conduire vers l'objectif que tu t'es fixé.
Au nom de tous les choristes je te remercie. »
Il échangera avec vous dans un instant.

Venons-en maintenant au bilan moral de l'exercice 2024/2025.
Nous avons encore pu lors de cette saison chanter en d'autres lieux, ce qui n'est pas chose facile à gérer et organiser vu l'importance de nos chœurs.
Avant qu'Annie rentre dans le détail de notre activité je soulignerai le concert dans l'église de Villereversure où le curé nous a ouvert l'édifice sans contraintes.
C'est fort dommage que dans notre région bressanne il y ait un rejet du chant choral amateur dans les édifices religieux, alors que dans beaucoup d'autres régions les églises sont ouvertes.
Si je fais cet aparté c'est pour souligner que nous avons beaucoup de difficultés à trouver parfois des salles pour chanter et que les églises seraient une bonne solution pour des associations invitantes.
Notre concert annuel a été une nouvelle fois une belle réussite dans un théâtre affichant complet pour les 2 représentations.
Depuis l'arrivée de Vincent nous avons au fil des années apporté des nouveautés musicales. En plus de notre fidèle et oh combien talentueux Pierre Antoine au piano, Greg THEVENIAU est venu apporter sa virtuosité de bassiste et cette année Vincent a intégré au sein de nos concerts un homme machine Josef BILECK qui apporte une touche électronique nous permettant d'enrichir notre répertoire.

Je tiens à rappeler que notre association a fait le choix d'apporter sa notoriété au profit d'associations caritatives, ce qui est une belle chose en ce monde de plus en plus individualiste.
De plus grâce à l'énergie de Caty nous organisons au sein de nos chœurs des collectes de jouets et vêtements enfants au profit des Restos du Cœur et de la Maison de l'Enfance.
Associations qui nous ont vivement remercié pour ces gestes.

Et puis merci à vous chers choristes qui pour la plupart fournissent un réel travail par un engagement sans faille.
Si nous voulons avancer sans revenir toujours sur des points déjà étudiés il faut que, tous, nous mettions le meilleur de nous-mêmes.
Chanter en groupe c'est un effort personnel au profit du collectif.
Je lisais sur un article de presse que le chant en groupe stimulait l'ocytocine qui est l'hormone de l'attachement et du lien social, et oui quel bénéfice de partager ensemble ces sensations de bien-être.

Du côté des finances, Coco va vous présenter dans un moment le bon résultat de cet exercice.
Nous avons décidé cette année de ne pas accorder de remise sur vos cotisations. Bien que nous aurions pu une nouvelle fois vous accorder une remise, nous avons décidé de penser à l'avenir.
En effet nos chœurs vieillissent et assurer une certaine assise financière peut nous permettre de gérer l'avenir avec plus de sérénité.
Je tiens à insister que cette remise que nous vous avions accordée ces dernières années était surtout le résultat financier apporté par les 25 choristes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver et démarcher des sponsors. Chacun peut le faire, pourquoi pas vous ?

Avant qu'il ne rentre dans le détail des comptes, je tiens à adresser à Coco mes plus sincères remerciements car le poste de trésorier a une place primordiale dans une association et c'est avec beaucoup de compétences et d'efficacité que Coco assure cette mission.

Pour en revenir aux cotisations, nous n'avons apporté aucune hausse depuis plus de 10 ans. Cette année, le conseil d'administration a décidé de créer une cotisation moins de 25 ans égale à la moitié de la cotisation adulte soit 70€.

Et côté chœur ?

Commençons par Void'jeunes. Nous avons créé ce chœur d'enfants de 6 à 13 ans en 2019 avec un réel enthousiasme et une envie de réussir. Nous pensions que sur un bassin de 60 000 habitants nous aurions sans problème un effectif entre 15 et 20 enfants. Le constat est que depuis le début nous avons stagné entre 10 et 15 malgré toute l'énergie dépensée. Nous avions installé une commission Void'jeunes, merci à Dominique FERY, Annie CORDRAY et Germaine SAVERET qui se sont investies sans compter afin de faire connaitre cette activité. Avec elles nous avons distribué des flyers aux sorties des écoles, communiqué sur les réseaux sociaux, la presse, organisé une sortie annuelle etc...
Malgré tous ces efforts, le groupe ne progressant pas en nombre, nous avons décidé d'arrêter cette activité au 30 juin dernier.

Pour la Galère nous continuons à naviguer avec un équipage important. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir de très jeunes choristes féminines de moins de 20 ans ce qui est un réel enchantement et une ouverture vers plus de jeunesse qui ne peut que nous apporter du dynamisme.

Voidum fête ses 20 ans. Tout est parti de la venue sur la scène du théâtre de Bourg en Bresse des Chantres d'Ain groupe d'hommes d'Oyonnax. Nos prédécesseurs du CA se sont dit pourquoi ne pas faire de même sur Bourg ,surtout que les pupitres homme de la Galère étaient fournis.
C'est donc en catimini que les choristes hommes de la Galère sont venus travailler une pièce afin de la présenter au bout de quelques répétitions à nos collègues féminines, qui ont été bien sûrs éblouies !
Et 20 ans plus tard certains (dont votre serviteur) sont toujours là, nous voilà 60 hommes depuis hier soir, ce qui est je pense assez rare en France.
Pour plagier une chanson, je dirais que « si le temps est loin de nos 20 ans mais que cela ne tienne, on n'est pas fini, Voidum continue de chanter même quand le verre est bien rempli !!

La nouvelle saison se met en place, Annie va vous la présenter en détail et une nouvelle fois ce sera une belle saison

Après les différents rapports nous aurons un temps pour répondre à toutes vos questions. Je vais laisser les amis qui m'entourent vous présenter les différents bilans, reflets du dynamisme de notre association dont vous êtes les dignes représentants.

Merci à vous

INTERVENTION de Vincent GOVINDIN - Chef de Chœur
Présentation des projets

Vincent est très satisfait de la saison dernière.
Il constate un bon investissement de tous les choristes, tant au niveau des répétitions que du travail personnel.
L'évolution est constante, et travailler avec nous est un réel plaisir.

En ce qui concerne Void'jeunes, il n'a pas été facile de prendre la décision d'arrêter ce chœur.
En 6 ans d'existence, le bouche à oreille aurait dû fonctionner mais malheureusement, l'effectif n'a pas évolué au cours des ans. De plus, certains jeunes présents dès la création du chœur étaient devenus adolescents et quelque peu difficiles à gérer.
De ce fait, il a été difficile de maintenir une dynamique de groupe.
Les objectifs artistiques devenaient compliqués à définir ; seules 3 pièces étaient présentées lors du concert au théâtre.
Tout cela rendait difficile la poursuite du travail dans de bonnes conditions et ne permettait plus d'assurer un cadre musical motivant .
Ceci étant, cette expérience a été enrichissante et Vincent a eu beaucoup de plaisir à travailler avec ce groupe.

En ce qui concerne la Galère, Vincent a choisi le chant pour les femmes ; ce sera « toutes ces choses » de Céline Dion. L'apprentissage se fera en fin de répétition.
Du fait de nos progrès, Vincent fait remarquer que les arrangements deviennent plus complexes et demandent donc plus de travail. Nous découvrirons de nouvelles pièces jusqu'en février ; ensuite nous ferons tourner le répertoire, dans lequel nous inclurons d'anciennes pièces.
Les choristes en seront informés d'ici fin décembre .

Pour le concert au théâtre, le parti pris est de faire un spectacle dynamique mais pas trop long. 10 pièces par chœur plus un rappel, soit 22 pièces au total ; ce qui donne un spectacle d'environ 2 heures.
Cette année Voidum aura une pièce de plus, spécifiquement prévue pour les 20 ans d'existence de ce chœur.

Vincent remercie tous les choristes pour leur bienveillance à son égard, pour leur investissement et leur travail.

Il remercie également le C.A. pour le travail effectué pour l'association et plus particulièrement Christian, Germaine et Coco pour leur réactivité.
Il se dit ravi et fier des 10 ans passés avec nous.

Pour ce qui est des musiciens, il n'y aura plus de batterie, instrument prenant beaucoup trop de place avec un chœur.
Par contre, nous continuerons avec Fred le bassiste, et Pierre-Antoine au piano.
L'an passé, la présence de Bilek, « synthé-machines » a permis d'aborder des pièces actuelles avec beaucoup de diversité .
Dorénavant, lors des prestations de La Galère ou de Voidum, Bilek sera présent.

Pour le son, Fred ayant bien apprécié de travailler avec nous, il sera de nouveau présent cette année.

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 24/25 du 1er JUILLET 2024 au 30 JUIN 2025 présenté par Annie CORDRAY, membre du CA

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

(juillet 2023 à Juin 2024)

DATES	GROUPES	LIEU	COMMENTAIRES
07/11/24	ARTHEMIS MUSIQUE	FERME A JAZZ	ASSEMBLEE GENERALE de L'Association
17/11/24	GALERE - VOIDUM	CHANOZ-CHATENAY	Organisé par le Commission Culturelle
07/12/24	ARTHEMIS MUSIQUE	BOURG EN BRESSE	Stand au village des Associations
08/03/25	GALERE - VOIDUM	LAGNIEU	Au bénéfice de la Ligue contre le Cancer
15/03/2025	GALERE - VOIDUM VOID'JEUNES	BOURG EN BRESSE	Concert annuel de l'Association
10/05/2025	GALERE - VOIDUM	VILLEREVERSURE	Pour la restauration de la Chapelle des Conches
17/05/2025	GALERE - VOIDUM	ATTIGNAT	1ere partie du concert de l'Harmonie
25/06/2025	VOID'JEUNES	BOURG EN BRESSE	Sortie Void'Jeunes Bouvent et 1055
25/06/2025	GALERE - VOIDUM VOID'JEUNES	BOURG EN BRESSE	Apéritif dinatoire Fin de Saison

PREVISIONS D'ACTIVITES 2025/2026 de JUILLET 2025 à JUIN 2026
présenté par Annie CORDRAY, membre du CA

PREVISONS ACTIVITES - 2024/2025 de juillet 2024 à juin 2025

DATES	GROUPES	LIEU	COMMENTAIRES
06/11/2025	ARTHEMIS MUSIQUE	FERME A JAZZ	ASSEMBLEE GENERALE de L'Association
11/04/26	GALERE-VOIDUM	MEXIMIEUX	Invitation par l'entente Meximieux-Dagneux RUGBY
18/04/26	GALERE-VOIDUM	THEATRE DE BOURG EN BRESSE	Concert annuel Galère et Voidum 2 représentations
25/04/26	VOIDUM	POISSON(71)	Concert avec l'harmonie d'Attignat
07/05/26	GALERE-VOIDUM	NEUVILLE/AIN	Salle des fêtes. Invités par l'association « Des étoiles dans la mer »qui agit pour la lutte contre le cancer du cerveau.
23/05/26	GALERE-VOIDUM	ST ETIENNE DU BOIS	Comité de fleurissement Nouvelle salle des fêtes
07/06/26	VOIDUM	CHARNAY LES MACON	30 ans de Melod'amis
28/06/26	GALERE	ST MARCEL LES VALENCE	Festival « festi chœurs en Drôme »
15/11/26	GALERE-VOIDUM	CHANOZ-CHATENAY	Invitation par l'association culturelle de Chanoz Chatenay

RAPPORT FINANCIER
présenté par Jean-Claude GHERARDI – Trésorier

Comptes annuels 2024-2025

COMPTE D'EXPLOITATION 2024-2025 Dépenses		
606	Petit Equipement/ Fournitures Administratives	1.511,09 €
613	Mise à disposition de Salles	5.186,56 €
616	MAIF Assurance RC	456,96 €
622	AIN prof Sport Culture Honoraires paies	254,90 €
6221	Adhésions Diverses Cotisations	649,88 €
625	Déplacements divers	200,34 €
6251	Déplacements Vincent	2.114,81 €
6252	Déplacements Musiciens	787,70 €
6254	Assemblée Générale	1.589,83 €
6255	Autres Réceptions, Pots divers	2.790,93 €
626/27/28	Frais Divers, Postaux, Bancaires	74,97 €
631	SACEM	1.672,33 €
641	Rémunération VINCENT	13.913,55 €
6412	Rémunération MUSICIENS	2.584,63 €
6451	URSSAF Cotisations	7.116,62 €
6452	GUSO POLE EMPLOI Musiciens	1.008,69 €
6453/54	AGIRA APICIL AG2R Retraite Complémentaire	2.140,57 €
647/648	Autres Charges Personnel Santé Travail/Uniformation	382,20 €
651	Concert Théâtre Bourg	10.416,09 €
652	Autres Concerts	10,00 €
681	Dotation aux Provisions	6.219,00 €
671	Charges Exceptionnelles Taxe CNM 2023	
TOTAL		61.099,65 €

Comptes annuels 2024-2025

COMPTE D'EXPLOITATION 2024-2025 Recettes		
7062	Mécénat	**5.630,00 €**
7063	Publicité	**11.730,00 €**
7073	Vente CD	**150,00 €**
744	Grand Bourg Agglo	**4.886,56 €**
750	Cotisations Membres	**20.010,00 €**
751	Concert Théâtre	**19.760,00 €**
752	Autres Concerts	**500,00 €**
761	Produits Financiers	**2.229,24 €**
771	Produits Exceptionnels	**36,12 €**
7815	Reprise sur provisions Cotisations Adhérents	
TOTAL	**RECETTES**	**64.931,92 €**
TOTAL	**DEPENSES**	**61.099,65 €**
	EXCEDENT	**3.832,27 €**

Comptes annuels 2024-2025

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2024/2025
ARTHEMIS: Theatre Bourg

Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
604	Achats d'études et prestations de services	0.00	625.84	7062	Mécénat	5 630.00	5 280.00
6063	Petit Equipement	0.00	66.79	7063	Publicité	11 730.00	11 660.00
613	Locations Salles	0.00	570.00	7073	Ventes CD	0.00	360.00
623	Publicité, publications	0.00	2 800.08	751	Concert Théâtre Bourg	19 760.00	19 076.00
6251	Deplacements Vincent	0.00	155.65				
6252	Deplacements musiciens	0.00	716.89				
6255	Autres receptions, pots divers	0.00	189.72				
631	SACEM	1 672.33	1 580.91				
6412	Remuneration Musiciens	1 299.05	1 079.99				
6452	Cotisations Salariales Musiciens GUSO	641.99	675.80				
651	Concert Théâtre Bourg	10 416.09	5 605.77				
TOTAL DÉPENSES		14 029.46	14 067.44	TOTAL RECETTES		37 120.00	36 376.00
Résultat : 23 090.54				N-1 : 22 308.56			
86	Contributions volontaires en nature	0.00	0.00	87	Contributions volontaires en nature	0.00	0.00
TOTAL		37 120.00	36 376.00	TOTAL		37 120.00	36 376.00

Comptes annuels 2024-2025

Coût moyen d'un Concert			Total	Total	Total	Total	Total	Total
				Chef+1 mus	Chef + 2 Mus	Chef + 3 mus	Chef +3 M+Son	Enregistrement
VINCENT	Salaire	300 €						
	Charges	300 €	670 €					
	Déplact	70 €						
				1.140 €				
PIANISTE	Salaire	200 €						
	Charges	200 €	470 €					
	Deplact	70 €						
					1.510 €			
GUITARISTE	Salaire	150 €						
	Charges	150 €	370 €					
	Deplact	70 €						
ORCH SYNT	Prestation	370 €				1.880 €		
ING SON	Prestation	600 €					2.480 €	800 €
ENREGISTREMENT		800 €						3.280 €

Comptes annuels 2024-2025

BILAN - Exercice 2024/2025 ARTHEMIS

CASICO

ACTIF

	INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1
2154	Matériel	5 785.00	5 785.00	0.00	0.00
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00
2183	Matériel informatique	28.00	28.00	0.00	0.00
2184	Mobilier	249.00	249.00	0.00	0.00
261	Titres			0.00	0.00
	1) ACTIF IMMOBILISÉ			0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00
	2) STOCKS			0.00	0.00
506	Parts sociales Credit Mutuel			55 260.00	53 619.00
508	Parts sociales Credit Agricole			20.00	20.00
5081	Autres Valeurs MobiliÃ¨res			0.00	0.00
512A	Compte CourantCredit Mutuel			470.89	918.61
512B	Compte Epargne Crédit Agricole			5 237.34	5 159.95
514	Compte courant Crédit Agricole			899.09	902.30
515	Livret A Credit Mutuel			15 553.58	14 043.82
530	Caisse			0.00	0.00
	3) TRÉSORERIE DISPONIBLE			77 440.90	74 663.68
410	Adhérents			0.00	0.00
425	Personnel			0.00	0.00
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00
	TOTAL ACTIF			77 440.90	74 663.68

PASSIF

	INTITULÉ	N	N-1
101	Fonds Associatifs	0.00	0.00
106	Réserves	66 127.10	62 760.74
110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
120	Résultat de l'exercice (129)	3 832.27	3 366.36
	1) FONDS DE L'ASSOCIATION	69 959.37	66 127.10
133	Département de l'Ain	0.00	0.00
134	Ville de Bourg en Bresse	0.00	0.00
136	Autres	0.00	0.00
	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION	0.00	0.00
151	Provisions	6 200.00	7 040.00
194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
400	Fournisseurs	0.00	0.00
401	Dettes	16.00	0.00
402	Autres Dettes	0.00	0.00
430	Dettes Sociales	715.53	946.58
442	PAS	0.00	0.00
450	Groupe et Associés	0.00	0.00
4686	Charges à payer	550.00	550.00
487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00
	TOTAL PASSIF	77 440.90	74 663.68

Budget prévisionnel 2025-2026

BUDGET PREVISIONNEL - ARTHEMIS

Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
6063	Petit Equipement	80.00	7062	Mécénat	4 000.00
6064	Fournitures administratives	1 300.00	7063	Publicité	8 000.00
607	Achats	220.00	7073	Ventes CD	0.00
613	Locations Salles	5 200.00	744	Ville de Bourg en Bresse	5 000.00
6131	Indemnité Occupation XV Europe	190.00	750	Cotisations membres	20 000.00
616	Assurance	500.00	751	Concert Théâtre Bourg	19 000.00
622	Honoraires Ain Pro Sport	300.00	752	Autres concerts	0.00
6221	Adhesions diverses	650.00	761	Produits financiers	1 800.00
6251	Deplacements Vincent	2 300.00	771	Produits Exceptionnels	0.00
6252	Deplacements musiciens	800.00	7815	Reprise sur provision d'exploitation	6 200.00
6253	Deplacements autres	200.00			
6254	Assemblee Generale	1 800.00			
6255	Autres receptions, pots divers	2 800.00			
6261	Frais Postaux	70.00			
627	Frais bancaires	10.00			
631	SACEM	1 700.00			
641	Remuneration du Personnel Vincent	14 500.00			
6412	Remuneration Musiciens	2 600.00			
6451	Cotisations URSSAF	7 500.00			
6452	Cotisations Salariales Musiciens GUSO	1 200.00			
6453	Cotisations retraite prévoyance APICIL	2 000.00			
6454	Cotisations AG2R	220.00			
647	Médecine du Travail	140.00			
648	UNIFORMATION	270.00			
651	Concert Théâtre Bourg	11 250.00			
652	Autres concerts	5 000.00			
671	Charges Exceptionnelles	1 200.00			
TOTAL DÉPENSES		64 000.00	TOTAL RECETTES		64 000.00

Résultat : 0.00

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

présenté par Anna JULIEN
Membre de la Commission de Contrôle

Pierre JANOT est excusé.
Au nom de la commission, Anna JULIEN indique que la commission de contrôle a procédé aux vérifications de la comptabilité présentée par le trésorier d'Arthémis Musique. La Commission nous informe qu'il n'y a pas d'anomalie dans la tenue des comptes ; que les soldes sont conformes aux extraits de comptes et que les opérations comptables sont justes.
Les comptes de l'exercice 2024/2025 sont donc approuvés tels qu'ils ont été présentés à l'Assemblée.

VOTE DES RAPPORTS

Le rapport moral du président, les rapports d'activités, ainsi que les bilans et prévisions financiers sont soumis au vote , et approuves à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Élection du tiers sortant

Tiers sortant :		Candidatures nouvelles
Frédérique CHEVALLIER Daniel MAGNON André JOSSERAND Jean-Pierre REVEL Jean-François LORNAGE	Se représente Se représente Se représente Se représente Ne se représente pas	Michel JANIAUT

Les candidats sont élus à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

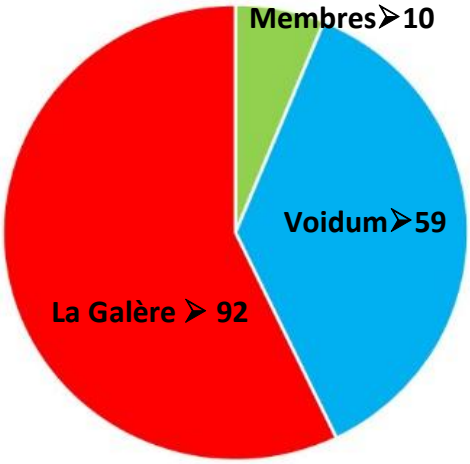
Anna JULIEN, Pierre HUGEL et Pierre JANOT se présentent et sont élus à l'unanimité

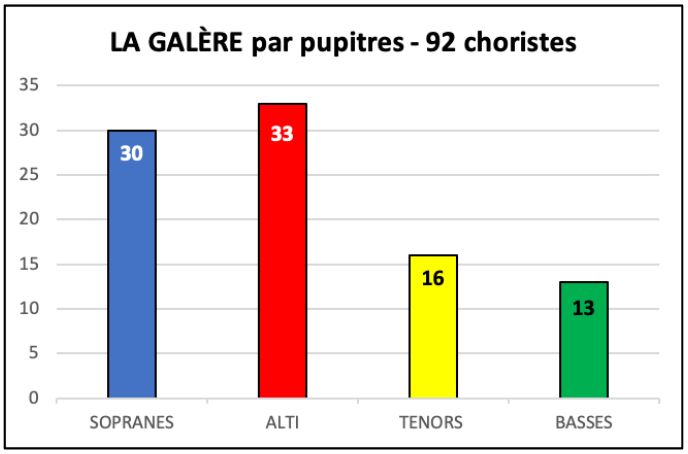
LES EFFECTIFS DE NOTRE ASSOCIATION 2023/2024

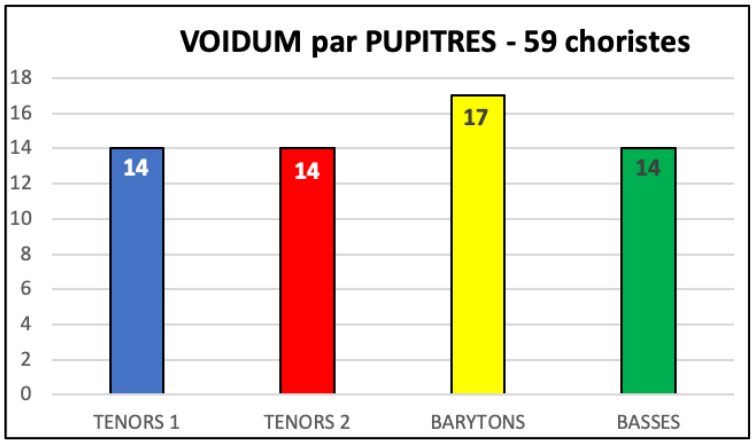
Présentés par Christian RAPY

ADHERENTS 2025-2026 ➡ 142

132 chanteurs (dont 19 participent à Voidum etLa Galère)







NOS OUTILS DE COMMUNICATION :

Site Internet, Facebook, Messagerie

Présentés par Daniel MAGNON

DIALOGUE AVEC LES ADHERENTS

à vous la parole….

- Y aura-t-il changement de tenue pour l'année à venir ?

Pour l'instant, il est trop tôt pour répondre .

- Serait-il possible de refaire le trombinoscope avec des photos plus actuelles et de meilleure qualité ?

Le trombinoscope est un outil utilisé uniquement en interne. Les choristes le souhaitant peuvent faire parvenir une photo de leur choix au C.A. qui se chargera de l'insérer .

- Comment est choisie la date du concert au théâtre ?

Cette date est imposée par le théâtre en fonction des spectacles prévus.

- Y aurait-il possibilité de prévoir une cabine pour le batteur afin d'atténuer le son de la batterie ?

Au vu du nombre important de choristes présents sur scène, nous avons un réel problème de place .

INTERVENTION des ELUS :

Madame Françoise PRUDENTprésidente de la commission culture de la ville de Bourg en Bresse

Madame PRUDENT assiste avec beaucoup de plaisir à cette assemblée générale .
Elle remarque que les choristes ont en commun le plaisir de chanter; que l'investissement, l'enthousiasme et le dynamisme sont au chœur de l'association.
Une trésorerie saine, un bon travail des membres du bureau et de tous les bénévoles,c'est ce qui fait la force des associations et notamment celle d'Arthémis Musique.
Ce n'est pas un hasard si les choristes restent fidèles , cela dénote entre autres un attachement à certaines valeurs communes.
Le chef de chœur Vincent Govindin semble être un quelqu'un d'exigeant mais le résultat est là, bravo à lui !
La mairie met à disposition la salle Marthe Suchel pour nos répétitions, et assure l'association de son soutien.
Madame PRUDENT remercie le Président, le trésorier et les Membres du Conseil d'Administration pour leur engagement et salue toutes celles et ceux qui ont permis à Arthémis Musique, de se développer.
« Même si le chœur vieillit, du cœur, vous en avez ! »
Elle remercie toute l'assemblée et souhaite à toutes et tous une belle soirée.

°°°°°°°°°°°°°°

A l'issue de l'Assemblée Générale le Président remercie l'assemblée et les intervenants,

Il invite l'assemblée à se retrouver autour du verre de l'amitié et du buffet offerts par ARTHEMIS MUSIQUE.

L'Assemblée Générale est close à 20H30.

Le PRESIDENT,
Christian RAPPY.

